

Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 95 (1997)

Heft: 5

Artikel: La femme entre enfants, profession, conjoint

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-950971>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

s'agit de moins de 10 heures. Le temps investi par les femmes dans le travail domestique varie selon l'âge, la taille du ménage et la situation familiale; chez les hommes par contre, ces facteurs n'ont que peu d'influence sur leur participation aux travaux ménagers. Plus spécifiquement, la présence de jeunes enfants parmi les membres du ménage fait apparaître des clivages extrêmement nets entre les prises en charge masculine et féminine du travail domestique.

Outre la composition du ménage, d'autres facteurs entrent en ligne de compte dans la répartition et l'organisation des tâches ménagères: le niveau de formation et l'insertion dans le marché de l'emploi. D'une manière générale, plus le niveau de formation de la femme est élevé, moins celle-ci consacre de temps aux travaux ménagers, alors que la contribution masculine tend à augmenter avec le niveau de formation des hommes. Par ailleurs, la participation des femmes actives au travail domestique reste bien supérieure à celle des hommes.

Politique

Compte tenu de leur part dans la population résidente de la Suisse, les femmes sont encore nettement sous-représentées dans nos organes politiques. Mais on constate que depuis 1971, la situation s'est constamment améliorée: le Conseil national comptait 5% de femmes en 1971, 11% en 1983, 17,5% en 1991 et 21,5% en 1995. L'évolution est similaire dans les parlements cantonaux: la représentation féminine y atteignait 7,2% entre 1968 et 1971, 10,2% entre 1980 et 1983, 15,2% en 1988-1991 et 22% en 1992-1995. Depuis le début des années nonante, la proportion des femmes siégeant dans les exécutifs cantonaux s'est nettement accrue: elle était de 3% en 1992 et de 9% déjà en 1995. Cette progression est aussi perceptible dans les commissions: la participation féminine dans les commissions permanentes du Conseil national (21,0%) et les commissions extra-parlementaires (18,5%) se situe à peu près au même niveau que dans les parlements.

Office fédéral
de la statistique
Service d'information

Nombre d'heures par semaine consacrées en moyenne aux travaux ménagers, selon le sexe et la taille du ménage, en 1994

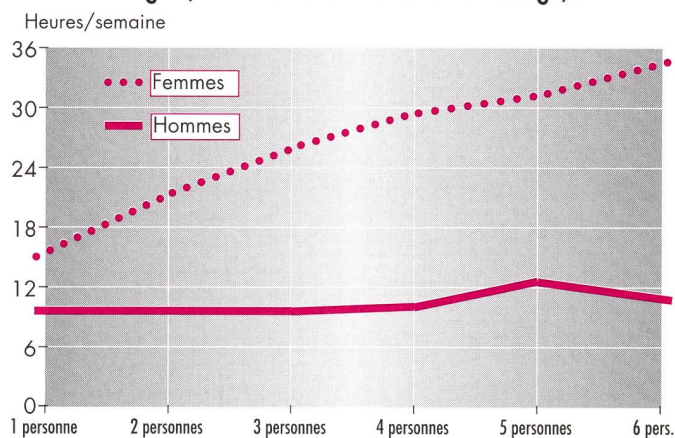


Schéma 4.

Renseignements

Claire Jobin / Jacqueline Bühlmann, OFS, Société et formation, tél. 031 322 87 08 / 322 84 18

Vers l'égalité? La situation des femmes et des hommes en Suisse Deuxième rapport statistique. 1996. 218 pages. 27 francs. Numéro de commande: 085-9600

Commandes: tél. 031 323 60 60

Copyright © 1996, Office fédéral de la statistique, Berne
Source: Office fédéral de la statistique.

Nombre d'heures par semaine consacrées en moyenne aux travaux ménagers, selon le sexe et le niveau de formation, en 1994

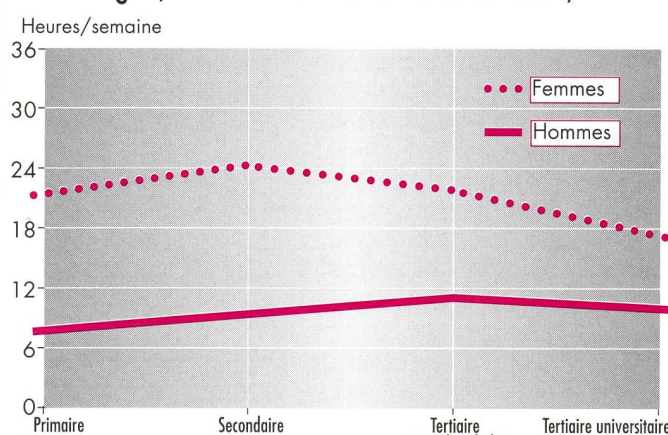


Schéma 5.

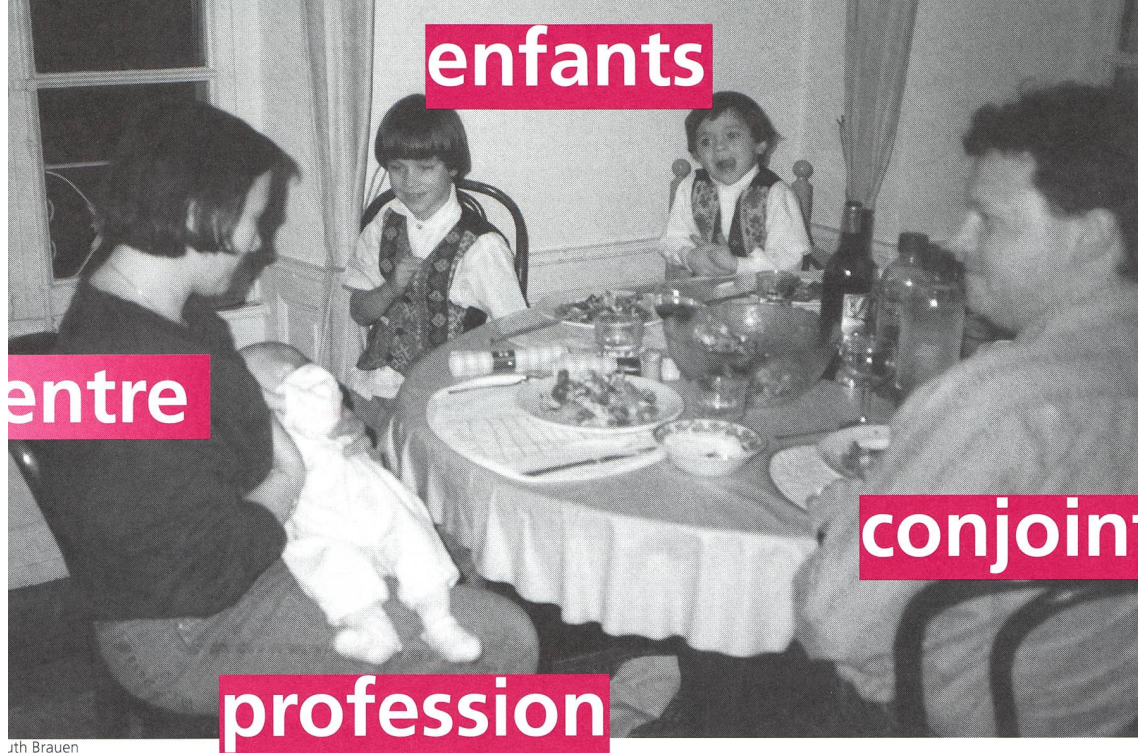
Source (schémas 1 à 5): OFS, ESPA (Enquête suisse sur la population active) 1994, extrapolation © Office fédéral de la statistique

Etude basée sur le recensement fédéral de la population de 1990

► La femme

Il n'est pas toujours facile pour les femmes de concilier vie familiale et activité professionnelle. Elles sont souvent obligées d'abandonner leur travail lors de la naissance d'un enfant. Pourtant le taux d'activité des femmes – notamment des femmes mariées et des femmes avec enfants – a augmenté de 1970 à 1990, comme le montre une étude basée sur le recensement de la population, publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Cette étude montre aussi que la propension des femmes mariées à exercer une profession dépend de leur niveau de formation ainsi que de la formation et de la situation professionnelle de leur conjoint.

L'OFFICE fédéral de la statistique publie ces jours-ci, dans le cadre de son programme d'analyse des résultats du recensement fédéral de la population de 1990, une étude de Marc-Etienne Diserens et Henri Briant, du Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud, intitulée «Production et reproduction: la femme entre conjoint, enfants et activité profes-



enfants

entre

conjoint

profession

Jth Brauen

sionnelle». Cette étude, qui allie l'analyse diachronique (évolution de 1970 à 1990) et l'analyse synchronique (situation en 1990), décrit les caractéristiques et les facteurs déterminants de la vie professionnelle des femmes en Suisse.

Hausse du taux d'activité des femmes mariées

De 1970 à 1990, le taux d'activité des femmes a passé de 49% à 62%. Cette évolution peut s'expliquer en partie par une modification de l'attitude des femmes à l'égard du couple et de la famille. D'une part, les femmes restent plus longtemps célibataires et actives; d'autre part elles divorcent plus fréquemment et plus tôt, ce qui les oblige davantage que par le passé à exercer une activité professionnelle.

Mais la cause principale de la hausse du taux d'activité des femmes réside dans le fait que les femmes mariées tendent toujours davantage à exercer une activité professionnelle. En 1990, plus de la moitié des femmes mariées étaient actives, contre un tiers environ en 1970 (35%).

La hausse du taux d'activité des femmes concerne principalement le travail à temps partiel. La part des femmes travaillant à temps partiel par rapport à la population féminine en âge de travailler (de 15 à 61 ans) a passé de 16% en 1970 à 31% en 1990.

La fécondité influe de moins en moins sur la vie active des femmes

De 1970 à 1990, le taux d'activité des femmes vivant en couple a augmenté,

quel que soit leur âge et quel que soit le nombre d'enfants du ménage. L'incidence de la fécondité sur la vie active des femmes est donc de moins en moins forte. Mais le modèle de «l'activité discontinuée» reste prédominant chez les femmes en Suisse: lorsqu'un enfant naît, elles renoncent en général, totalement ou partiellement, à exercer une activité professionnelle, et ce jusqu'à ce que le plus jeune des enfants ait atteint l'âge d'entrer à l'école obligatoire (la même constatation a été faite au Royaume-Uni). Le taux d'activité des femmes est davantage influencé par l'âge des enfants que par leur nombre. Ainsi le taux d'activité est plus élevé chez les femmes ayant trois enfants ou plus et dont le cadet a au moins sept ans, que chez les femmes qui n'ont qu'un seul enfant âgé de moins de sept ans.

Plus le niveau de formation des femmes est élevé, plus elles tendent à exercer une activité professionnelle

Si l'on considère les femmes vivant en couple en 1990, on observe que plus de 50% de celles dont la formation se limite à la scolarité obligatoire n'exercent pas d'activité professionnelle. En revanche, plus de deux tiers de celles qui ont un titre universitaire ou une formation professionnelle supérieure exercent une activité professionnelle.

Les femmes dont le niveau de formation est élevé tendent davantage à exercer une activité professionnelle; c'est le cas en particulier pour les femmes vivant en couple. Mais cela ne signifie toutefois pas que leur taux d'occupation soit élevé: parmi les femmes qui vivent

en couple et qui travaillent, celles, par exemple, qui sont titulaires d'une maturité ne travaillent en moyenne que 26 heures par semaine, tandis que les femmes sans formation travaillent en moyenne 33 heures par semaine.

Dans les couples, le taux d'activité est le plus élevé (90%) chez les femmes ayant reçu une formation du degré tertiaire et dont le partenaire est sans formation. A l'inverse, il est le plus faible (de 37 à 40%)

chez les femmes sans formation ou n'ayant achevé que l'école obligatoire mais dont le partenaire a une formation du degré tertiaire.

Forte influence du statut socioprofessionnel de l'homme

Les femmes dont le partenaire est dirigeant ou cadre supérieur ont des taux d'activité inférieurs à la moyenne, quel que soit le nombre d'enfants du ménage (et même s'il n'y a pas d'enfant). En revanche, les femmes dont le partenaire est chômeur, travailleur non qualifié ou indépendant ont des taux d'activité supérieurs à la moyenne, quel que soit le nombre d'enfants du ménage. Parmi ces femmes, celles qui ont jusqu'à deux enfants exercent une activité professionnelle dans 55% des cas au moins, et celles qui ont trois enfants ou plus dans près de 50% des cas.

Office fédéral de la statistique
Service d'information

Renseignements

Henri Briant, Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS), Lausanne, tél. 021 316 29 77
Marc-Etienne Diserens, Service de la santé publique, Lausanne, tél. 021 316 42 41

Nouvelle publication

Production et reproduction: la femme entre conjoint, enfants et activité professionnelle
Marc-Etienne Diserens, Henri Briant
Office fédéral de la statistique, Berne, 1996
N° de commande 001-9070. Prix: 20 fr.
Pour commander: tél. 031 323 60 60, fax 031 323 60 61

Copyright © 1997, Office fédéral de la statistique, Berne
Source: Office fédéral de la statistique